

Le CTIF transfère son activité thermique domestique au CETIAT

En 2022, le CETIAT (Centre Technique des Industries Aérouliques et Thermiques) renforce ses activités dans le domaine de la combustion en acquérant l'activité thermique domestique du CTIF (Centre Technique des Industries de la Fonderie). Un investissement qui permettra au CETIAT de renforcer sa position sur le marché de la transition énergétique et au CTIF de se recentrer sur son cœur de métier de la métallurgie. Le transfert planifié au second semestre 2022 sera mené dans l'objectif de garantir la meilleure continuité de service auprès des clients de l'activité.

Une opportunité pour les deux centres techniques

Centre associé du Cetim depuis l'automne 2021, le CTIF recentre ses activités sur son « cœur de métier », la fonderie, la forge et la métallurgie. Dans ce cadre, le CTIF a souhaité céder son activité historique de thermique domestique au CETIAT, en sa qualité de centre technique indépendant, compétent dans le domaine de la thermique, et reconnu par de nombreux certificateurs internationaux (marque NF, marquage CE...).

La thermique domestique couvre 3 typologies :

- **Les essais de poêles et inserts** fonctionnant au bois ;
- **Les essais de matériels domestiques** fonctionnant au gaz (fours, plaques de cuisson, planchas et barbecues au gaz), Au-delà des essais sur matériels de cuisson professionnels déjà menés par le CETIAT
- **Les essais de barbecues** fonctionnant au charbon de bois, une nouveauté pour le CETIAT.

À compter de janvier 2023, le CETIAT sera pleinement opérationnel pour réaliser l'ensemble de ces essais et analyses de conformité produits et sera ainsi le seul laboratoire français indépendant pour les essais d'homologation sur appareils individuels de chauffage au bois et de cuisson domestique au gaz.

Ce transfert d'activité est une opportunité de développement pour le CETIAT qui s'inscrit pleinement dans sa mission de validation de performances d'appareils selon les standards français, européens et internationaux. Il met ainsi son expertise au service des industriels du secteur pour répondre, *in fine*, aux attentes des consommateurs qui souhaitent être rassurés quant à la qualité et la sécurité d'un produit.

Ce transfert s'accompagnera d'un renforcement des ressources humaines et techniques du centre avec, à terme, le recrutement de 2 techniciens d'essais. Le CETIAT aura ainsi des capacités supplémentaires pour répondre aux sujets toujours plus nombreux traitant de la combustion pour le privé et le collectif.

« Je suis très heureux de ce partenariat entre nos deux centres techniques qui assure une continuité de services pour les clients et les partenaires et nous offre une opportunité de conforter notre expertise. À terme, nous visons une croissance de 15 à 20% de nos activités d'essais d'homologation », déclare Pierre Claudel, directeur général du CETIAT.

« C'est une réelle satisfaction que cette activité historique du CTIF puisse être transférée à un Centre français dont la compétence est reconnue et permettra la continuité de service pour nos clients. Nos équipes déploient tous leurs efforts pour que ce transfert soit conduit en collaboration avec nos clients, pour lesquels le maintien d'une expertise nationale sur cette filière est un enjeu d'importance » ajoute Clotilde MACKÉ-BART, directrice déléguée du CTIF.

À propos du CTIF

Centre Technique référent depuis plus de 70 ans dans le domaine de la fonderie, le CTIF, dont les activités seront intégrées au sein des activités du CETIM en 2023, se repositionne aujourd'hui sur son cœur de métier stratégique : la métallurgie à chaud. De l'élaboration à la conception, à la caractérisation et au recyclage des produits métalliques, le CTIF, centre technique industriel de référence en métallurgie et transformation des métaux (fonderie, fabrication additive métallique, affinage, recyclage...) accompagne les industriels par ses programmes de recherches et ses prestations de conseil, dans leurs projets d'amélioration de leur compétitivité et leur développement en France et à l'international.

À propos du CETIAT

Créé en 1960, le CETIAT accompagne l'innovation industrielle de la conception jusqu'au développement des procédés et produits. Doté d'une véritable mission d'intérêt général, le CETIAT est un organisme d'études, d'essais, d'étalonnages et de formation, qui joue aujourd'hui un rôle capital pour renforcer la compétitivité du secteur industriel français. Il a développé, au cours des années, des outils de pointe pour les essais, des diagnostics pertinents, des mesures fiables, des expertises innovantes, pour déterminer avec précision, les performances aérodynamiques, thermiques et acoustiques des matériels ou installations. Le CETIAT est par ailleurs certifié selon la norme ISO 9001: 2015 pour l'ensemble de ses prestations.



Contacts presse

Laurence NICOLAS - laurence@plus2sens.com – 06 64 50 59 50

Mégane KLEVEZOU - megane@plus2sens.com – 06 32 61 78 96